



SYNDICAT FORCE OUVRIERE

DES HOSPITALIERS D'AIX EN PROVENCE ET PERTUIS

Avenue des Tamaris - CEDEX 1 - 13616 Aix-en-Provence

☎ 04.42.33.51.47 - ☎ 6124 - ✉ 04.42.33.91.24 (AIX)

☎ 04.90.09.48.96 (PERTUIS)

Adresse Email : syndicat-fo@ch-aix.fr (AIX)

fopertuis@ch-aix.fr (PERTUIS)

💻 **SITE INTERNET : fo-chiap.fr**

Aix-en-Provence, le vendredi 26 février 2016.

COMPTE RENDU Du Conseil de Surveillance du 24 février 2016

Le Conseil de Surveillance s'est tenu le 24 février 2016. Etaient présents la quasi-totalité des membres de la Direction.

L'ordre du jour très chargé ne comportait qu'un seul avis soumis au vote, celui concernant le rapport annuel de la CRUQPC 2014.

PARKING :

C'est le seul point positif de ce Conseil de Surveillance. La mise en service du nouveau parking avec 612 places pour janvier 2017. Les travaux commenceront en juin de cette année. René SALE s'est félicité de l'aboutissement de ces travaux et a rappelé tout le travail syndical accompli par le syndicat Force Ouvrière, avec le soutien de près de 800 agents, toutes catégories confondues, pour en finir avec la situation actuelle devenue intolérable pour les personnels. Il a tenu à remercier par ailleurs, la Présidente de la CPA pour l'aide apportée à la réalisation de ce projet.

René SALE a obtenu une position unanime du Conseil de Surveillance de gratuité du parking pour tous les personnels, et a demandé au représentant de la CPA la mise à disposition, durant toute la période des travaux, de places réservées aux agents hospitaliers, au parking Pasteur, comme cela avait été le cas lors de la construction du bâtiment Jacques de la Roque. M. le Président du Conseil de Surveillance s'est engagé favorablement au maintien de la gratuité ainsi qu'à la proposition concernant le parking Pasteur

COPERMO :

La deuxième partie de ce Conseil de Surveillance a porté sur le « fameux dossier Copermo » et le plan triennal. Ce dossier a « enfin » été validé par Mme la ministre, par courrier adressé au Député (PS) et à Mme le Maire d'Aix en Provence sans que nous ne connaissions le montant exact octroyé par le ministère via l'ARS, et beaucoup plus grave, sans aucune information concernant la feuille de route qui sera exigée en contrepartie.

René SALE - Force Ouvrière est intervenu en interpellant le représentant de la majorité parlementaire pour exprimer le caractère incorrect de la méthode inacceptable de ce gouvernement et de Mme le Ministre. Il s'est insurgé au nom de l'immense majorité des personnels, de la compassion du discours des politiques et de la réalité des décisions budgétaires qui ne font qu'aggraver les conditions de travail et le fonctionnement de l'hôpital public.

Il a interpellé notamment Monsieur le Député en lui signifiant que ses discours au parlement de « soutien » à l'hôpital d'Aix n'avaient aucune valeur lorsque dans un même temps, il votait la loi santé de Mme Touraine imposant 4,5 milliards d'économie à l'hôpital public, avec un plan triennal de 22 000 suppressions de postes par an. Plus grave, comment peut-on se vanter de faire une politique pour l'emploi en commençant par supprimer des postes alors que nous en manquons cruellement, en démantelant le statut par la mise en place en marche forcée des parcours professionnels des carrières et rémunérations (PPCR), c'est-à-dire une carrière au mérite et à la « gueule du client » et surtout ce qu'aucun gouvernement n'avait encore tenté de détruire deux siècles de conquêtes ouvrières par la soit disant simplification du code du travail.

Il a indiqué à Monsieur le Député, que Force Ouvrière prendra toutes ses responsabilités sur le plan local et sur le plan national pour que soit retiré immédiatement le projet de loi El-Khomri.



GHT :

Concernant le GHT (Groupement Hospitalier de Territoire), Monsieur le Directeur a proposé une motion visant à transformer la CHT actuelle (Aix-Pertuis-Digne-Manosque-Salon-Montperrin) en GHT dans un souci, selon ses dires, à s'opposer à un GHT départemental.

M. le Président a exprimé ses inquiétudes sur l'imposition par le ministère et le gouvernement des GHT qui ressemble fort à la loi NOTRe et la réforme territoriale qui conduit à l'étranglement des communes par la diminution de 30% des dotations globales de fonctionnement et la mise en place de manière arbitraire de la Métropole.

René SALE - Force Ouvrière a dénoncé ce projet de décret fixant la mise en place du GHT qui aboutira inexorablement à une mutualisation des effectifs, une diminution des lits et des fermetures de services et une dégradation sans précédent de l'offre de soins. C'est la raison pour laquelle Force Ouvrière a voté contre cette motion.

Question :

Comment peut-on déclarer défendre l'hôpital public et en même temps proposer une motion qui de fait s'inscrit complètement dans le pacte de responsabilité Hollande-Valls-Touraine, qui vise justement à détruire l'hôpital public ?

Force Ouvrière a été le seul à voter CONTRE la motion du Directeur.

EPHAD Pertuis :

Monsieur le Président et Maire de Pertuis a informé de la délibération adoptée par le Conseil Municipal de céder un terrain pour la construction d'un EPHAD public de 80 places qui sera rattaché au Centre Hospitalier d'Aix-Pertuis. Sa réalisation est soumise à l'accord du Conseil Départemental du Vaucluse dans le cadre des conventions Tripartites. Le Président a lourdement insisté sur l'importance que cet EPHAD soit ouvert avant 2020 car la mise en place de la métropole avec l'élargissement de ses champs de compétences pourrait remettre en cause sa réalisation

VOS DROITS SONT ET RESTERONT NOTRE COMBAT

REJOIGNEZ FORCE OUVRIERE



FLASH MOI !!!!!